

2 Politique

Mise en œuvre du programme "Vision pour tous 2018"

Ali Bongo Ondimba satisfait du déroulement de l'opération ophtalmologique itinérante

Frédéric Serge LONG
Libreville/Gabon

Le chef de l'Etat s'est personnellement rendu, hier après-midi, au CHU d'Owendo pour mesurer l'accès des Gabonais à cette initiative médicale qui, depuis le 9 avril dernier, a déjà permis à plus de 2 000 patients de profiter d'une expertise à la fois locale et indienne.

LE programme "Vision pour tous 2018" est en marche depuis le 9 avril dernier au Centre hospitalier universitaire (CHU) d'Owendo. Selon Elise Eyang Obame, directrice générale du CHU d'Owendo, plus de 2 000 personnes ont été consultées à ce jour dans le cadre de cette opération ophtalmologique itinérante mise en place grâce à un partenariat entre l'Etat gabonais et la GSEZ.

Le programme "Vision pour tous 2018" offre aux populations des consultations gratuites, des interventions chirurgicales, la distribution de lunettes et verres correcteurs, ainsi que la formation du personnel médical à l'utilisation d'appareils de dernière technologie. Pour se rendre compte de l'effectivité de cette opéra-



Photo : DCP

Le président de la République s'est lui-même plié au rituel des consultations ophtalmologiques.



Photo : DCP

Ali Bongo Ondimba au chevet d'un patient ayant subi une intervention chirurgicale.

tion ophtalmologique itinérante et mesurer le niveau de l'accès des Gabonais à cette initiative, le chef de l'Etat s'est personnellement rendu, hier après-midi, au CHU d'Owendo, en présence de plusieurs personnalités dont la ministre d'Etat à la Santé, Denise Mekam'ne. Ali Bongo Ondimba s'est dit satisfait du déroulement du programme. *"Je félicite la synergie et la complémentarité entre les médecins gabonais et indiens ainsi que le travail qu'ils réalisent ensemble. Tout ceci au profit des populations gabonaises qui profitent de cette expertise pour se soigner. Puisse donc cette médecine de proximité et ses installations aider les citoyens. Les chiffres des consultations sont déjà*



Photo : DCP

Le chef de l'Etat procédant à la visite du pool réservé aux consultations ophtalmologiques.

très encourageants : plus de 2 000 personnes consultées. L'affluence est également au rendez-vous en un délai re-

cord", s'est exprimé le président de la République. Il s'agit là d'un soulagement à la fois social et médical, a

pensé Elise Eyang Obame, directrice générale du CHU d'Owendo. *"Parce qu'il est facile de nos jours de subir*

une consultation ophtalmologique, mais vraiment difficile de se procurer une paire de lunettes. Ce programme donnera l'occasion aux populations de pouvoir en bénéficier", a-t-elle déclaré.

L'activité chirurgicale, elle aussi, suit son cours normal. Paul de la Croix Ndong Mezui, ophtalmologiste au CHU d'Owendo, dit recevoir plus d'une dizaine de patients par jour. *"A ce jour, nous avons reçu plus d'une quarantaine pour des cas de glaucome, cataracte et des traumatismes nécessitant des chirurgies plastiques", a-t-il indiqué.*

L'objectif du programme est de réduire la progression des pathologies oculaires et les traiter pendant une période de six mois.

Assemblée nationale/Réforme administrative

Jean-Marie Ogandaga prié de revoir sa copie

J.K.M
Libreville/Gabon

LAUDITION du ministre de la Fonction publique, de la Modernisation du service public, chargé de la Réforme de l'Etat, Jean-Marie Ogandaga, par les membres de la Commission des Lois et des Affaires administratives de l'Assemblée nationale, mardi 10 avril dernier, aura tourné court. Et pour cause, le président de ladite commission, Barnabé Indoumou Mamboungou, et l'ensemble de ses collègues ont rejeté le projet

d'ordonnance portant modification, suppression et complétant certaines dispositions de la loi N°1/2005 du 4 février 2005 portant Statut général de la Fonction publique. Pour motiver leur rejet, les députés ont clairement signifié au membre du gouvernement, venu défendre le texte, d'aller le transformer en projet de loi de manière à l'examiner au fond et d'auditionner toutes les parties concernées, notamment les partenaires sociaux. D'autant plus que, au lendemain de son adoption en Conseil des ministres le 23 février dernier, ce projet d'ordonnance avait suscité

une levée de bouclier de la part de plusieurs acteurs de la société civile. Lesquels avaient dénoncé *"une militarisation des fonctionnaires"*, *"une violation de leurs droits"* et *"une tentative de privatisation de la Fonction publique"*. Ce qui, on s'en souvient, a conduit la centrale syndicale Dynamique unitaire à déposer un préavis de grève sur la table du gouvernement. Et, par la suite, d'observer un mouvement de grève illimitée depuis plus d'une semaine. C'est à croire que les députés ont estimé que ce texte ne méritait pas un traitement en procédure d'urgence, au regard des



Photo : Gaston Ngoubili

Le ministre de la Fonction publique, Jean-Marie Ogandaga : sa réforme ne passe pas.

critiques des uns et des autres. Quoiqu'il en soit, du côté

du gouvernement, cela a été accueilli *"le plus simplement du monde et de ma-*

nière normale". D'autant que le rejet du projet d'ordonnance est perçu *"comme une volonté de la part des députés de contribuer positivement à la réforme de notre administration"*. Ce qui ne devrait pas altérer la détermination et la capacité de réformer de Jean-Marie Ogandaga. Même si, dans le même temps, d'aucuns estiment qu'il a été sagement renvoyé à ses chères études. À charge pour lui désormais de déposer un projet de loi avant la fin de la première session ordinaire du Parlement prévue le dernier jour ouvrable du mois de juin.

CGE/Dépôt des listes des représentants de l'opposition

Dernier délai aujourd'hui à 18h

SM
Libreville/Gabon

-DANS une lettre parvenue à notre rédaction hier, le ministre de l'Intérieur, Lambert-Noël Matha, invite l'opposition à *"acter la liste consensuelle"* de ses représentants devant siéger, d'une part, au sein de la Commission ad hoc en charge de la réception et de l'examen des dossiers de candidatures au poste de

président du Centre gabonais des élections (CGE). D'autre part, les noms de ceux devant constituer le collège spécial qui devra élire le président dudit organe. Ceci, au plus tard ce jour (vendredi 13 avril 2018), à 18h. Rappelons, par ailleurs, que dans une précédente correspondance du ministre de l'Intérieur à l'endroit des responsables des partis politiques, tous bords confondus, il avait

été demandé à ces derniers, en vue de la mise en place du Centre des élections (CGE), de faire parvenir, par regroupement de partis (Majorité/Opposition), neuf représentants au total, devant siéger au sein des structures relatives à la mise en l'acte de cette entité. Reste qu'à ce jour, à en croire le ministre de l'Intérieur, seul le camp de la Majorité républicaine et sociale pour l'émergence (MRSE) a pu transmettre

une liste unique. Contrairement à l'opposition qui en a déposée quatre différentes.

Ainsi, souligne Lambert-Noël Matha, *"contrairement à la date du 13 mai 2018 malencontreusement indiquée dans la précédente correspondante"*, la date butoir du dépôt de la liste définitive et *"consensuelle"* du camp de l'opposition est fixée en fin d'après-midi, de ce vendredi 13 avril 2018.



Photo : F.M. MOMBO

Quelques leaders de l'opposition au cours de la rencontre avec le ministre de l'Intérieur.